



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

agriculture

Question au Gouvernement n° 2876

Texte de la question

TRANSPOSITION D'UNE DIRECTIVE EUROPEENNE SUR LES OGM

M. le président. La parole est à M. Philippe Folliot, pour le groupe Union pour la démocratie française.

M. Philippe Folliot. Monsieur le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche, il semble que vous ayez décidé de déposséder le Parlement de deux de ses droits les plus fondamentaux, débattre et voter, en refusant d'inscrire à l'ordre du jour de l'actuelle session la transposition de la directive européenne sur les OGM, qui date pourtant du 12 avril 2001. Une telle décision est inquiétante et dangereuse.

M. Maxime Gremetz. C'est vrai !

M. Philippe Folliot. Inquiétante, car elle est le signe d'un mépris envers la représentation nationale, et plus particulièrement envers le travail de fond réalisé par la mission d'information sur les enjeux et les essais des organismes génétiquement modifiés, dont j'ai été le vice-président. Le rapport de cette mission, animée par Jean-Yves Le Déaut, son président, et par Christian Ménard, son rapporteur, a été qualifié d'équilibré et de sérieux. Il devrait servir de base pour une discussion législative contradictoire et approfondie, concernant plus particulièrement les soixante propositions qu'il expose, et qui ont été jugées constructives et raisonnables. Cette décision est aussi dangereuse, car ce débat est confisqué par les multinationales, pour lesquelles les profits priment sur toute autre considération,...

M. Gérard Charasse. C'est vrai !

M. Philippe Folliot. ...et par des groupuscules de " faucheurs volontaires " qui méprisent la loi et l'ordre public. La question des OGM est une question de fond qui mérite courage et responsabilité et doit être abordée autrement que par l'amalgame, les peurs et la violence. Pour le groupe UDF, un débat parlementaire serait à même d'éclairer nos concitoyens sur des enjeux majeurs pour l'avenir.

Quand les débats n'ont pas lieu au Parlement, ils dégènèrent en affrontements dans la rue - ou dans les champs, en l'occurrence. C'est l'anarchie qui progresse au détriment de la démocratie.

M. Maurice Leroy. Eh oui !

M. Philippe Folliot. Monsieur le ministre, allez-vous permettre à la représentation nationale de débattre enfin sur ce sujet, et quand ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Union pour la démocratie française et sur plusieurs bancs du groupe socialiste.*)

M. Noël Mamère, M. Yves Cochet et M. Gérard Charasse. Très bien !

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche.

M. François Goulard, *ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche*. Le sujet que vous évoquez, monsieur le député, peut appeler deux attitudes extrêmes également condamnables. La première consiste à refuser toute recherche, tout progrès, tous travaux dans ce domaine. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.*)

M. Yves Cochet et M. Noël Mamère. Ce n'est pas la question !

M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche. Notre pays est une grande puissance agricole, et l'un des leaders en matière de recherche agronomique. Dans ce domaine, l'INRA, le CNRS, nos universités figurent au premier plan mondial. Il serait donc inconséquent d'abandonner toute recherche et toute expérimentation sur les OGM.

M. Yves Cochet et M. Noël Mamère. Nous ne parlons pas de cela !

M. Maxime Gremetz. C'est une caricature !

M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche. Deuxième attitude à condamner : celle du laisser-faire absolu, qui ferait fi de toute préoccupation d'ordre environnemental ou concernant la santé humaine. C'est la raison pour laquelle, monsieur le député, le Gouvernement, au printemps dernier, à la suite de deux missions, l'une conduite au Sénat, l'autre à l'Assemblée, a décidé de déposer un projet de loi. Ce texte a été largement débattu...

M. Yves Cochet, M. Noël Mamère et plusieurs députés du groupe socialiste. Où ?

M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche. ...au Sénat. Le débat, riche et fructueux, a permis de l'améliorer. Naturellement, l'Assemblée nationale en sera saisie.

Plusieurs députés du groupe socialiste. Quand ?

M. le ministre délégué à l'enseignement supérieur et à la recherche. C'est nécessaire, s'agissant d'une véritable question de société, d'un enjeu majeur. Dès que le calendrier le permettra (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains*), ce texte viendra devant vous, comme le veut la Constitution, pour être examiné, amendé peut-être et, nous l'espérons, adopté. Il y va de l'intérêt de l'ensemble de nos concitoyens comme de ceux de l'agriculture et de la recherche françaises. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Données clés

Auteur : [M. Philippe Folliot](#)

Circonscription : Tarn (3^e circonscription) - Union pour la Démocratie Française

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2876

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2006

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 5 octobre 2006